Delphine Aubert 5, rue du château 51230 Pleurs 03.26.80.73.03

> Le 19 janvier 2022, A Pleurs

Objet: Demande de consultation locale

Monsieur le maire de Pleurs, Mesdames et Messieurs les adjoints, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Je m'adresse à vous pour attirer votre attention sur la multiplicité des projets éoliens dans notre bassin de vie.

Ces tours gigantesques envahissent nos campagnes et arrivent aux portes de Pleurs. Personnellement, je n'avais jusque-là pas pris conscience de l'ampleur du phénomène. Je le regrette et je ne suis probablement pas la seule.

En octobre 2016, notre conseil municipal a donné l'autorisation à la Société ABOWIND pour effectuer les études nécessaires à l'implantation d'un 2^{ème} parc (voir CM du 14 octobre 2016).

En janvier 2017, il est annoncé en conseil municipal que la Société ABO WIND a déposé une demande de permis de construire en « Juillet » pour un 1^{er} projet appelé « Parc éolien de la grande plaine » (voir CM du 30 janvier 2017).

Une réunion de la Société ABO WIND était prévue le 24 novembre 2020 (voir CM du 23 octobre 2020) pour informer du 2^{ème} projet éolien. En raison de la pandémie, celle-ci a été reportée mais à ce jour, aucune date n'a été donnée. Qu'en est-il ?

Doit-on s'attendre à un 3^{ème} projet sorti de nulle part ?

Nos conseillers municipaux sont nos représentants mais pour de telles décisions, ne faudrait-il pas interroger les Pleuriôts ? Nous sommes **TOUS** concernés.

C'est aujourd'hui l'objet de ce courrier : il est possible qu'une Commune organise une « **consultation locale** » pour demander l'avis de ses concitoyens sur un sujet qui, de jour en jour, impacte leurs vies.

Une réunion et des tracts de présentation de la Société ABO WIND ne suffisent pas si le public et des associations ne peuvent pas discuter, appuyer ou contre-argumenter les informations.

L'enquête publique sur le 1^{er} projet approche à grand pas. Elle débute le 31 janvier 2022. La décision préfectorale ne sera actée qu'à la suite de l'avis du commissaire enquêteur.

S'il apparaît qu'il est peut-être trop tard pour le Parc éolien de la grande plaine, il serait judicieux de connaître l'avis des Pleuriôts concernant les futures décisions que notre conseil municipal prendra quant au projet n°2.

J'espère que ma demande pourra être mise à l'ordre du jour pour la prochaine réunion de conseil.

Pouvez-vous transmettre par mail ce courrier à tous les membres du conseil municipal ?

Je vous remercie de votre attention.

Cordialement

Delphine Aubert